Nations Unies S/PV.9465



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9465° séance Mardi 31 octobre 2023, à 12 h 5 New York

Présidents: (Brésil) Albanie..... M. Spasse Membres: M. Geng Shuang Émirats arabes unis Mme Shaheen Équateur.... M. Montalvo Sosa M. Wood Fédération de Russie..... M^{me} Zabolotskaya France..... M. de Rivière Gabon M. Nanga Ghana.... M. Agyeman M. Yamanaka Mme Gatt Malte Mozambique..... M. Irachande Gouveia Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord M. Kariuki

Ordre du jour

Exposé du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Suisse....

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)





M. Hauri



La séance est ouverte à 12 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Exposé du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Le Président (parle en anglais) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grandi.

M. Grandi (parle en anglais): Nos derniers chiffres font état de 114 millions de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde. Il s'agit là d'un symptôme tangible, mais parfois négligé, du désordre extrême qui règne actuellement dans le monde. L'inscription du présent débat annuel à l'ordre du jour chargé du Conseil de sécurité, en particulier ces jours derniers, reflète l'attention louable que le Brésil porte au sort des personnes déracinées, ce dont je vous remercie, Monsieur le Président.

Les déplacements forcés résultent également de l'échec à maintenir la paix et la sécurité, et les conflits violents en restent les principaux facteurs. Les trois dernières semaines ont apporté la preuve dévastatrice que le non-respect des règles fondamentales de la guerre, c'est-à-dire le droit international humanitaire, devient de plus en plus la norme et non l'exception, avec un nombre sans précédent de civils innocents tués, aussi bien dans les attaques perpétrées par le Hamas contre des civils israéliens que dans le meurtre de civils palestiniens et la destruction massive d'infrastructures causés par l'opération militaire israélienne en cours. Au moment où nous parlons, comme nous le savons, plus de 2 millions d'habitants de Gaza, dont la moitié sont des enfants, vivent ce que mon collègue Philippe Lazzarini a qualifié d'« enfer sur terre ». Un cessez-le-feu humanitaire, assorti évidemment d'un acheminement massif d'aide humanitaire à l'intérieur de Gaza, peut à tout le moins arrêter cette spirale de mort. J'espère que le Conseil surmontera ses divisions et exercera son autorité en exigeant un cessezle-feu humanitaire. C'est ce que le monde attend de lui.

Mais il faut espérer qu'un cessez-le-feu ne sera qu'un premier pas avant de s'engager à nouveau, enfin, sur la voie d'une solution. Pendant de nombreuses années, y compris celles où j'ai dirigé l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), j'ai constaté que le règlement du conflit israélo-palestinien était toujours considéré comme hors de portée. Mais il n'était pas hors de portée ; il a été négligé de manière répétée et délibérée, rejeté comme n'étant plus nécessaire, presque moqué.

On a jugé plus pratique de s'attaquer à la résurgence chronique de la violence, suivie de cessez-le-feu temporaires, que de se concentrer sur une paix réelle, à même d'offrir aux Israéliens et aux Palestiniens les droits, la reconnaissance, la sécurité et le statut d'État qu'ils méritent. J'espère que désormais, au milieu des horreurs de la guerre, nous pouvons au moins nous rendre compte à quel point il s'agissait d'une grave erreur d'appréciation. Il n'y aura pas de paix dans la région, ni dans le monde, sans une solution juste au conflit israélo-palestinien, y compris la fin de l'occupation israélienne. J'espère que le discours prononcé par le Secrétaire général devant le Conseil la semaine dernière (voir S/PV.9451) aidera chacun à réfléchir à la nécessité de tourner cette page sombre, même si cela est difficile, car c'est d'une importance capitale.

Sinon, il y a de quoi être très inquiet. Bien que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) n'ait pas pour mandat d'intervenir dans le Territoire palestinien occupé – et qu'il me soit permis de rendre particulièrement hommage ici à l'UNRWA et aux autres membres du personnel humanitaire pour leur travail héroïque et d'exprimer mes plus sincères condoléances pour les 67 collègues qui ont été tués –, il est clair que ce dernier cycle de conflit violent, qui est aussi le plus meurtrier, risque de se propager à l'ensemble de la région et au-delà avec des conséquences catastrophiques, y compris dans des endroits où le HCR est très présent et contribue à protéger et aider les personnes déplacées et à soulager leur détresse.

Le conflit à Gaza est la dernière pièce, et peut-être la plus importante, d'un assemblage de guerres des plus dangereux qui se referme rapidement autour de nous. Mais nous avons, comme le Conseil, la responsabilité de nous rappeler qu'il n'est pas le seul.

Prenons le Soudan. Il y a six mois à peine, les gouvernements et les médias s'intéressaient de très près à cette situation, quand il a fallu extirper leurs ressortissants d'une guerre qui avait éclaté sans crier gare et transformé en cimetières des foyers soudanais jusque-là paisibles. Aujourd'hui, les combats gagnent en ampleur et en brutalité, touchant la population du Soudan, et le monde garde un silence scandaleux alors que les violations du droit international humanitaire se poursuivent en toute

impunité. Il est honteux que les atrocités commises il y a 20 ans au Darfour puissent se reproduire aujourd'hui en suscitant aussi peu d'intérêt. De ce fait, près de 6 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer; plus d'un million de personnes ont fui vers des pays voisins, souvent fragiles, et certaines d'entre elles ont déjà rejoint la Libye et la Tunisie et traversent la Méditerranée sur des embarcations précaires en direction de l'Italie et du reste de l'Europe. Je me félicite que les pourparlers de Djedda aient repris et j'espère qu'ils permettront au moins de parvenir rapidement à un cessez-le-feu.

Prenons le Liban, qui souffre de l'effondrement de son économie, un pays où une personne sur quatre est un réfugié palestinien ou syrien, ce qui est le symptôme tangible non pas d'un mais de deux conflits non réglés aux frontières de ce minuscule pays.

Prenons le Sahel central où, sur fond de grave instabilité politique, la violence impitoyable qui terrorise les civils depuis des années reprend de plus belle, poussant de plus en plus de personnes vers les États côtiers d'Afrique, qui sont à juste titre très inquiets, alors que l'urgence climatique n'en finit pas de faire des ravages dans les pays les plus pauvres.

Prenons la République démocratique du Congo, où l'un des pires effets des conflits modernes, à savoir la violence effroyable contre les femmes, est tellement répandu comme arme de guerre que le monde est presque insensible aux rapports qui font état quasi quotidiennement d'un nombre croissant de femmes et d'enfants violés, exploités, tués, une violence qui pousse chaque jour des personnes à partir de chez elles.

Prenons l'Arménie, où 100 000 réfugiés ont fui le Haut-Karabakh en l'espace de quelques jours, en conséquence d'un autre conflit non réglé que l'on a laissé couver pendant des décennies.

Prenons des endroits comme l'Amérique centrale et d'autres, où nous voyons se développer des schémas de crises non réglées aggravées par la criminalité, y compris les gangs qui provoquent des déplacements, et où des flux de population de plus en plus complexes incluent désormais de nombreuses personnes venues d'Afrique et d'ailleurs, ce qui témoigne du caractère mondial des déplacements et du désespoir.

Chaque nouvelle crise semble reléguer les précédentes dans un oubli dangereux. Or ces crises demeurent. Prenons l'Ukraine, où la détresse de tous les civils, y compris les plus de 11 millions de personnes forcées d'abandonner leur maison à la suite de l'invasion russe, se

poursuit et est particulièrement vive maintenant que l'hiver s'installe à nouveau, comme nous venons de l'entendre (voir S/PV.9464). Leur souffrance ne doit pas être oubliée, et ce conflit doit lui aussi être réglé par une paix juste pour le peuple ukrainien.

Pensons à toutes ces crises, Monsieur le Président. Et qu'il soit permis à celui qui a consacré toute sa vie au travail humanitaire de dire au Conseil que nous avons besoin de sa voix pour régler chacune d'entre elles. Non pas « ses » voix, mais « sa » voix, une voix forte et unie, porteuse de l'autorité que la Charte lui confère, mais que le monde n'entend plus car elle est noyée dans les rivalités et les divisions. De mon point de vue, c'est devenu difficile à comprendre. En tant qu'adepte du multilatéralisme et du rôle de l'ONU, je ne peux tout simplement pas accepter cette situation.

On demande aux travailleurs humanitaires de recoller les morceaux et d'aider un nombre croissant de personnes dans de plus en plus d'endroits. On nous demande de tenir plus longtemps et de faire tenir plus de choses, tout en consacrant peu de capital politique à faire la paix. Qu'on se rassure, nous n'abandonnerons pas, même lorsque cela devient difficile. Ainsi, conscients du fardeau extraordinaire que représentent les millions de réfugiés syriens pour les pays voisins, nous continuons de travailler avec le Gouvernement syrien afin de remédier au manque de confiance qui subsiste et de créer les conditions nécessaires pour que les réfugiés finissent par rentrer de leur plein gré, en toute sécurité et dans la dignité.

C'est pourquoi il est frustrant de trouver des solutions possibles, comme au Burundi par exemple, mais de ne pas disposer des fonds nécessaires pour aider les gens à rentrer chez eux et à reprendre le cours de leur vie. Et il existe d'autres difficultés, qui reflètent elles aussi l'instabilité du monde. Par exemple, dans des pays comme le Myanmar, l'Afghanistan ou d'autres, la conjonction des conflits, des violations des droits humains et des défis humanitaires fait que, pour fournir une aide, indispensable pour sauver des vies, il faut interagir avec les autorités de facto dans des contextes politiques tendus et souvent dangereux.

J'ai conscience des risques, ainsi que du travail effectué par le Conseil sur les exemptions humanitaires, qui, je l'espère, se poursuivra. Car dans ces situations, nous avons besoin de souplesse, avant tout de la part de ceux qui contrôlent le territoire, mais aussi de la part de ceux qui nous soutiennent. Dans les faits, les travailleurs humanitaires s'emploient à rassembler les pièces du puzzle dans ces endroits aussi, là où la plupart des

23-32743 3/18

gouvernements estiment qu'il est trop difficile d'intervenir. Nous agissons, et de ce fait nous sommes exposés. Mais nous persistons car les populations ne peuvent pas attendre une paix que personne ne recherche.

Le comble est qu'on nous demande de faire plus avec moins. Il faut me pardonner si je parle d'argent, mais je dois le faire car le travail humanitaire suppose des ressources. À lui seul, le HCR a un besoin urgent de 600 millions de dollars avant la fin de l'année, et les perspectives pour l'année prochaine sont sombres, car les grands donateurs réduisent leur aide et d'autres susceptibles d'aider ne prennent pas part à l'effort multilatéral. L'UNRWA, dont le rôle crucial n'échappe plus à personne, souffre d'un sous-financement chronique. Le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF et le Comité international de la Croix-Rouge sont tous confrontés aux mêmes difficultés financières dans le cadre de leurs activités humanitaires. De ce fait, il nous faut définir et redéfinir les priorités. Nous réduisons les rations, les abris et le personnel, dans l'espoir de maintenir une planche de salut pour les personnes qui en ont besoin. Mais dans de nombreux endroits, cette planche de salut rétrécit de jour en jour. Nous sommes seuls, exposés et démunis, ce qui me conduit à me demander combien de temps encore nous pourrons tenir. Les travailleurs humanitaires sont coriaces, mais ils approchent du point de rupture. Que restera-t-il au Conseil lorsqu'ils devront partir?

On ne saurait trop insister sur la gravité de la situation. Les choix que les 15 membres du Conseil feront ou ne feront pas nous marqueront tous, et ce, pour les générations à venir. Le Conseil laissera-t-il des actes d'agression compléter cet assemblage de guerres, du fait de sa désunion ou de sa négligence pure et simple ? Ou bien prendra-t-il les mesures courageuses et nécessaires pour s'éloigner de l'abîme ?

Le Président (parle en anglais) : Je remercie M. Grandi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Gatt (Malte) (parle en anglais): Je tiens tout d'abord à exprimer notre reconnaissance à M. Grandi, au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et à ses partenaires dévoués, qui opèrent dans des conditions de plus en plus difficiles à travers le monde.

L'exposé du Haut-Commissaire est un rappel accablant des défis monumentaux auxquels notre monde fait face aujourd'hui. Le Conseil de sécurité a la responsabilité d'agir, de se montrer à la hauteur et de faire la différence. La crise à Gaza met à l'épreuve notre humanité. Il est de la responsabilité collective du Conseil de faire respecter le droit international humanitaire et de garantir la livraison d'une aide humanitaire vitale à Gaza. Les civils doivent être préservés des déplacements forcés et leur protection et leurs besoins fondamentaux doivent être garantis. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général et par des centaines d'organisations humanitaires à travers le monde pour demander un cessez-le-feu entre les parties afin de faire en sorte que l'aide humanitaire parvienne à toutes les personnes qui en ont besoin.

Tous les États et les autres parties concernées doivent tout mettre en oeuvre pour protéger et aider les personnes déplacées de force et respecter le droit international, notamment le droit des réfugiés, le droit des droits humains et le droit humanitaire.

Les 42 millions d'enfants déplacés, dont beaucoup sont seuls et risquent d'être enrôlés dans des groupes armés, sont une source particulière de préoccupation. Les femmes déplacées restent exposées de manière disproportionnée à la violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous saluons les efforts déployés par le HCR pour améliorer l'accès des personnes rescapées à des services de qualité et pour faire participer les femmes déplacées et les organisations dirigées par des femmes à la prévention et à la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Les personnes handicapées ou âgées qui sont déplacées sont plus susceptibles d'être oubliées de l'aide humanitaire dans toutes ses dimensions. Les réfugiés LGBTIQ+ et de genre variant continuent de subir des formes multiples et croisées de violence, de discrimination et de mauvais traitements, tant dans leur pays d'origine que dans ceux où ils demandent l'asile. Nous jugeons toutefois encourageante l'approche adoptée par le HCR dans ses programmes en matière d'âge, de genre et de diversité.

En outre, l'accès humanitaire est indispensable pour répondre aux besoins des millions de personnes déplacées. Le Conseil de sécurité a la responsabilité d'agir pour éliminer les barrières qui empêchent la fourniture sans entrave d'une aide urgente pour sauver et préserver des vies.

L'intensification des pressions migratoires en Méditerranée centrale, qui demeure le principal itinéraire des migrations vers l'Europe, mais aussi le plus périlleux, nécessite une attention immédiate. Les pays en première ligne, dont Malte, ont besoin d'appui et de solutions durables qui protègent la dignité, la sécurité et les droits humains de tous et toutes. Nous réaffirmons notre détermination à continuer de nous acquitter de nos responsabilités et à coordonner les activités de sauvetage d'une manière qui respecte pleinement le droit international, y compris le droit de la mer. Notre position, qui reste inchangée, reconnaît l'importance

d'établir des partenariats efficaces fondés sur les principes de solidarité et de responsabilité partagée, lesquels sont essentiels pour gérer les flux de réfugiés.

La crise des réfugiés déclenchée par la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui a causé des souffrances au-delà de l'Europe, a engendré une crise mondiale de l'insécurité alimentaire, avec des conséquences particulièrement graves pour les personnes déplacées, dont beaucoup vivent dans des pays où l'insécurité alimentaire est aiguë.

Le lien entre le climat et les déplacements est indéniable. Malte reste convaincue que les interactions entre les changements climatiques et la paix et la sécurité méritent que le Conseil de sécurité s'y intéresse. Il est également essentiel de s'attaquer aux causes profondes, ce qui implique de promouvoir une bonne gouvernance et un développement durable et inclusif et de renforcer la résilience à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté.

M. Agyeman (Ghana) (parle en anglais): Je tiens tout d'abord à remercier le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Filippo Grandi, de son important exposé, qui a permis de dresser une vue d'ensemble quant à la situation des réfugiés.

Malgré les efforts louables déployés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de relever les défis auxquels sont confrontés les personnes déplacées et les réfugiés dans le monde, la situation ne s'améliore pas en raison de l'escalade des conflits et des effets combinés des catastrophes naturelles et anthropiques, ainsi que des changements climatiques, dans certaines parties du monde. De la crise en Ukraine à celle au Soudan, en passant par celles qui frappent la Syrie, le Yémen, la République démocratique du Congo, le Myanmar et l'Afghanistan, sans oublier le conflit israélopalestinien en cours, nous assistons à une aggravation de la situation. Le Sahel et la Corne de l'Afrique comptent plus de 20,5 millions de personnes déplacées en 2023. Le chiffre stupéfiant de plus de 114 millions de personnes déplacées ou réfugiées à la fin du mois de septembre met en lumière la nécessité urgente d'augmenter et de débloquer les financements pour répondre efficacement aux besoins croissants des populations concernées.

Dans ce contexte, le Ghana voudrait faire quelques remarques supplémentaires en appui aux efforts déployés au niveau mondial pour remédier à la crise mondiale des réfugiés.

Premièrement, pour réussir, nous devons faire preuve d'un attachement résolu aux mécanismes en place au niveau multilatéral pour faire face à la situation des réfugiés, y compris l'application de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et de son protocole de 1967. Il est tout aussi important que les États Membres respectent les obligations qui leur incombent en vertu du Pacte mondial sur les réfugiés et du Pacte mondial sur les migrations, car ils donnent des orientations sur la façon d'aider efficacement les réfugiés et ce d'une manière qui bénéficie aussi aux communautés d'accueil.

Deuxièmement, nous appelons à approfondir la coopération entre les cadres multilatéraux et les mécanismes régionaux. Cette coopération peut compléter les efforts déployés au niveau mondial et faciliter la mise en œuvre de solutions rapides et durables à la situation des réfugiés. À cet égard, nous demandons instamment qu'une plus grande attention soit accordée au renforcement des mécanismes régionaux d'alerte rapide, tels que les systèmes d'alerte rapide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union africaine, afin d'agir vite et d'éviter que ces situations se détériorent. Nous préconisons également des investissements dans la collecte et l'analyse de données, ainsi que le déploiement de technologies modernes pour traiter cette question.

Troisièmement, nous soulignons l'importance de mobiliser un soutien pour remédier aux déficits de gouvernance et de développement qui sont à l'origine d'une grande partie des conflits et de l'instabilité politique que nous connaissons. Une approche multipartite, impliquant les femmes et les jeunes et prévoyant la participation active des organisations de la société civile, est utile pour renforcer la résilience afin de contribuer à briser les cycles d'instabilité et à faire reculer les facteurs de fragilité.

Quatrièmement, nous devons accorder une plus grande attention aux facteurs aggravants de l'instabilité tels que les changements climatiques, car les données disponibles suggèrent qu'environ 70% des réfugiés et 80% des personnes déplacées en raison d'un conflit proviennent de pays qui sont également très vulnérables aux changements climatiques. Nous invitons la communauté internationale à s'engager plus fermement à donner la priorité aux interventions visant à renforcer la résilience climatique dans les pays touchés.

Enfin, nous appelons de nouveau les États Membres et les donateurs à envisager d'accroître leur soutien financier afin d'aider le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à répondre aux besoins humanitaires croissants résultant des déplacements dans le monde. La mobilisation de seulement 32 % des 10,8 milliards de dollars nécessaires pour 2023 n'est pas suffisante, et il faut remédier à cette situation à la lumière des besoins croissants.

23-32743 5/18

Le prochain Forum mondial sur les réfugiés, qui se tiendra en décembre 2023, nous donnera à tous l'occasion de faire fond sur les progrès importants accomplis par nos gouvernements respectifs et d'autres parties prenantes vers la concrétisation des engagements et des initiatives annoncés depuis 2019. La situation actuelle n'est pas simple et exige de la communauté internationale, y compris le Conseil, de ne ménager aucun effort pour aider les pays et régions touchés à y faire face.

Pour terminer, je réaffirme l'engagement de longue date du Ghana à répondre aux besoins des personnes déplacées et des réfugiés du monde entier depuis les années 1960 et sa détermination, en tant qu'État partie à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, à continuer d'accueillir et de protéger les personnes fuyant les persécutions et la violence généralisée. Nous demandons instamment à tous les autres États Membres de s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre de cet instrument.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie le Haut-Commissaire pour sa présentation et les efforts infatigables de son organisme sur le terrain.

Nous l'avons entendu, 114 millions de personnes sont actuellement déplacées – un triste record. La réalité de ces hommes, femmes et enfants qui ont dû fuir la guerre, la violence, les conflits, les catastrophes naturelles ou les persécutions ne doit pas nous laisser indifférents. Il n'y a pas un seul continent dans le monde qui ne soit pas directement ou indirectement touché. Le Haut-Commissaire vient de l'illustrer : les besoins humanitaires des personnes déplacées se multiplient, mais les ressources financières ne suivent pas. Je tiens à exprimer notre gratitude aux travailleuses et travailleurs humanitaires qui, malgré ces défis, continuent d'assister les personnes les plus vulnérables. Nous appelons toutes les parties à garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave, en conformité avec le droit international humanitaire.

Soyons clairs: l'aide humanitaire doit aller de pair avec le règlement des conflits et, surtout, avec des efforts de prévention. Il s'agit de rompre le cercle vicieux de conflits et de déplacements et d'initier un cercle vertueux: en appliquant le principe de responsabilité et de prévention, en luttant contre l'impunité, en sanctionnant – de manière ciblée – les auteurs d'actes et de violations des droits fondamentaux qui se trouvent à l'origine des déplacements forcés. Une meilleure prévention exige, par exemple, que le Conseil et les missions de maintien de la paix agissent davantage sur le lien entre les changements climatiques, la paix et la sécurité. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud est un bon exemple de

la manière dont le Conseil peut habiliter ses missions à mieux répondre aux risques climatiques et ainsi contribuer à prévenir des déplacements.

Outre la prévention et l'aide humanitaire, il est primordial d'assurer la protection des personnes déplacées. N'oublions pas que 40 % d'entre elles sont des enfants. Le déplacement les rend particulièrement vulnérables à des violations graves de leurs droits, comme l'enlèvement, l'exploitation sexuelle et le recrutement par des groupes terroristes. À un niveau international, nous disposons de cadres légaux clairs pour protéger les personnes déplacées. Au niveau local, une protection gérée par les communautés d'accueil est nécessaire, tout comme une intégration socioéconomique durable.

Une autre question étroitement liée aux conflits et aux déplacements est celle des personnes disparues. Pour améliorer la prévention et la résolution des cas de séparation et de disparition, la Suisse, en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge, a établi l'Alliance mondiale pour les personnes disparues. Le Conseil a ouvert la voie en adoptant la résolution 2474 (2019) sur les personnes disparues dans les conflits armés. Il incombe aux États Membres de mettre en œuvre cette résolution par des actions concrètes.

Les personnes déplacées ont besoin de protection et d'une voix dans les décisions qui les affectent. La Suisse se félicite ainsi de la participation significative des réfugiés au Forum mondial sur les réfugiés, qui se tiendra à Genève en décembre et dont la Suisse sera coorganisatrice avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Il est tout aussi essentiel de nous attaquer aux causes profondes des déplacements forcés : les conflits et l'insécurité, entre autres alimentaire, souvent aggravés par les effets néfastes des changements climatiques. Le Conseil doit rechercher l'unité nécessaire pour agir dans les nombreux conflits et crises qui demandent son attention. La Suisse continuera à s'engager à cet effet.

M^{me} Zabolotskaya (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Nous sommes heureux d'accueillir le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, à la présente séance. Nous avons écouté son exposé avec intérêt.

L'aide fournie aux réfugiés est un domaine important de la coopération internationale aux fins du maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le monde. Le Haut-Commissaire et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) contribuent de manière importante à la réalisation de ces objectifs. La Russie est déterminée à s'acquitter de ses obligations envers les réfugiés et prend des mesures pour aider les personnes en

quête de protection. Nous considérons le Pacte mondial sur les réfugiés comme un instrument clef pour consolider les efforts de la communauté internationale en vue de protéger les droits et d'améliorer la situation des réfugiés. Nous travaillerons de manière constructive lors du deuxième Forum mondial sur les réfugiés, qui se tiendra à Genève en décembre. Nous attachons une grande importance au développement de la coopération avec le HCR, dont le travail est particulièrement important en cas de crise humanitaire majeure.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le Haut-Commissaire Grandi d'avoir appelé l'attention sur la crise humanitaire résultant du conflit palestino-israélien. En guise de contribution pratique, la Russie préconise, entre autres, d'augmenter la part du budget ordinaire consacrée à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et nous appelons tous les États à soutenir cette initiative. Puisque nous parlons d'argent, nous voudrions également souligner que la Russie a toujours contribué au HCR et qu'elle est prête à le faire aujourd'hui également. Toutefois, notre capacité à cet égard est limitée par des mesures restrictives unilatérales, dont nous demandons la levée afin de pouvoir transférer des fonds à cette fin.

La géographie en expansion des conflits, de la pauvreté et des inégalités économiques continue de forcer des populations à quitter leur pays d'origine. Nous tenons à souligner qu'une des causes de ces phénomènes négatifs est l'ingérence dans les affaires intérieures des États, dictée par la pensée néocoloniale. Nous attachons une grande importance à la poursuite des travaux visant à faciliter le retour librement consenti des réfugiés syriens. Selon le HCR, plus de 50 000 Syriens sont rentrés dans leur pays en 2022, soit près de 15 000 de plus que l'année précédente. Il convient de préciser que ce nombre est en augmentation constante. Nous estimons qu'une assistance à la mise en place de conditions favorables au retour des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs lieux de résidence permanente est un pas important vers la stabilisation à long terme de la Syrie. Nous demandons au HCR de soutenir la mise en œuvre de l'initiative en faveur du retour volontaire des réfugiés syriens dans leur pays.

Nous prenons acte des efforts déployés par le HCR pour régler les problèmes des déplacés et des réfugiés ukrainiens. Nous rappelons qu'en 2014, après le coup d'État anticonstitutionnel à Kiev et l'arrivée au pouvoir de nationalistes ultra-radicaux qui ont déclenché une guerre civile contre la population du Donbass, des centaines de milliers de Russes et de russophones résidant en Ukraine ont fui vers la Russie. L'exode massif de l'Ukraine vers la

Russie s'est poursuivi durant les années suivantes en raison du pilonnage incessant de villes pacifiques du Donbass par les forces armées ukrainiennes. Depuis février 2022, plus de 5 millions de personnes ont quitté les Républiques populaires de Donetsk et Lougansk et les régions de Kherson et de Zaporojie pour s'installer dans diverses régions de Russie. La Fédération de Russie met tout en œuvre pour accueillir et héberger ces personnes et leur fournir une aide complète, notamment en matière d'emploi, d'inscription dans des établissements préscolaires et scolaires, et de prestations sociales. Les personnes qui arrivent de ces régions bénéficient de soins médicaux et de médicaments gratuits. Elles ont droit à des procédures simplifiées en ce qui concerne leur statut juridique. Le personnel du HCR à Moscou peut constater par lui-même l'efficacité de notre travail et les conditions de vie décentes que nous offrons aux réfugiés.

Nous appelons l'attention sur la situation tragique des réfugiés d'Afrique qui sont contraints de fuir leurs pays, qui sont plongés dans des conflits ou détruits par l'ingérence irresponsable des Etats occidentaux. Pour bon nombre d'entre eux, qui tentent chaque année de rejoindre l'Europe, la mer Méditerranée est devenue une véritable fosse commune. Régulièrement, nous sommes témoins de terribles tragédies, lorsque les navires des États côtiers de l'Union européenne, au lieu de porter assistance aux personnes en détresse, les repoussent délibérément hors de leur zone de juridiction, les condamnant à une mort certaine. Certains pays de l'Union européenne interdisent même aux organisations humanitaires et non gouvernementales qui disposent de navires de leur venir en aide, et ceux qui tentent malgré tout de sauver des vies s'exposent à des poursuites pénales pour complicité de traite des êtres humains. L'Union européenne fait tout ce qu'elle peut pour, comme l'a dit M. Borrell Fontelles, protéger son « jardin fleuri » des visiteurs venant de la jungle.

Nous avons appelé l'attention sur cette question à maintes reprises, tant du point de vue du respect du droit international que du point de vue de l'humanité tout simplement. Des personnes meurent et personne n'en est tenu responsable. Des pays de l'Union européenne qui évoquent très souvent le principe de responsabilité et l'inadmissibilité de l'impunité participent à ce processus. Il est clair pour tout le monde que la situation ne changera pas tant qu'il n'y aura pas de ports de débarquement sûrs pour les réfugiés secourus ou interceptés en mer, conformément au droit maritime international. Nous demandons au Haut-Commissaire de continuer à attirer l'attention sur la région méditerranéenne et de faire pression sur l'Union européenne pour la contraindre à s'acquitter de ses obligations internationales.

23-32743 7/18

M. Yamanaka (Japon) (parle en anglais) : Pour commencer, je remercie le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de son exposé.

Le dévouement du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en particulier dans des environnements difficiles comme l'Afghanistan et le Myanmar, est très louable. En tant que contributeur majeur au HCR, le Japon assure le Haut-Commissariat de son soutien indéfectible pour que celui-ci puisse pour-suivre ses efforts. Par ailleurs, nos responsables politiques de haut rang ont exprimé cet engagement ferme du Japon lors de la dernière visite du Haut-Commissaire au Japon, il y a quelques semaines.

Il ressort clairement des observations du Haut-Commissaire que l'augmentation des zones de conflit dans le monde entraîne des déplacements de population et un mépris croissant du droit international humanitaire. Le Japon condamne à nouveau sans équivoque l'attaque terroriste sanglante du Hamas contre Israël et sa prise d'otages. Les otages doivent être libérés immédiatement et sans condition. La communauté internationale ne doit jamais tolérer des actes aussi odieux. Dans le même temps, la situation humanitaire à Gaza est catastrophique. Le peuple palestinien a désespérément besoin de denrées alimentaires, d'eau, de carburant et de médicaments. Nous devons accroître notre aide pour répondre à ces besoins urgents. Il importe d'intensifier les efforts diplomatiques pour désamorcer la situation et éviter un effet de contagion dans la région.

Alors que le nombre de personnes déplacées dépasse les 110 millions, la communauté internationale doit se mobiliser. L'aide d'urgence, bien qu'essentielle, n'est qu'une partie de la solution. Nous devons avoir une vision à long terme, en mettant l'accent sur des initiatives de développement durable qui permettent non seulement de répondre aux besoins immédiats, mais également de jeter les bases d'une stabilité pérenne. De plus, ces stratégies de développement doivent être cohérentes avec les efforts déployés en matière de consolidation de la paix. Cette double approche nous permettra de nous attaquer non seulement aux symptômes, mais aussi aux causes profondes des déplacements, tout en élaborant des solutions durables.

En menant de concert les efforts humanitaires, de développement et de consolidation de la paix, nous pouvons ouvrir la voie à un avenir où les réfugiés et les communautés d'accueil peuvent jouir d'une sécurité humaine renforcée et de plus d'autosuffisance. Dans cette optique, le Japon a pris l'initiative de faire une annonce de contribution, qui met l'accent sur le lien entre l'action

humanitaire, le développement et la paix, en prévision du deuxième Forum mondial sur les réfugiés, qui se tiendra en décembre. Il nous tarde de collaborer avec toutes les parties prenantes désireuses de prendre part à ce voyage.

Le deuxième Forum mondial sur les réfugiés doit également jouer un rôle de catalyseur pour promouvoir la participation de l'ensemble de la société. À cet égard, il est impératif d'adopter une démarche globale et inclusive pour ce qui est de différentes situations des réfugiés. L'un des moyens d'y parvenir est de renforcer les synergies entre les secteurs public et privé. Fast Retailing, la société mère d'UNIQLO, a un partenariat de 12 ans avec le HCR. Dans le cadre de cette coopération, Fast Retailing a mis en place un programme de formation à la couture au Bangladesh. Ce partenariat public-privé illustre les retombées positives d'une telle coopération pour les réfugiés. Le Japon appelle les États Membres à explorer et à nouer des partenariats similaires qui soient utiles aux réfugiés.

La regrettée Sadako Ogata a déclaré un jour :

« Les problèmes des réfugiés peuvent souvent sembler insolubles, mais ils ne le sont pas. D'après mon expérience, il y a deux conditions préalables à une solution : la volonté politique des dirigeants de remédier aux causes du problème et la détermination de la communauté internationale à faire pression en faveur de la paix et à la consolider ensuite. »

Faisons preuve de cette volonté politique et mobilisons cette détermination internationale. Il faut améliorer le sort des réfugiés et le Conseil de sécurité doit montrer la voie à suivre.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Grandi pour son intervention et pour son action remarquable à la tête du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Nous vivons des heures sombres. Suite à l'attaque du 7 octobre dernier, nous assistons à une catastrophe humanitaire à Gaza, où l'aide humanitaire ne rentre qu'au compte-gouttes. Les effets se font déjà sentir, en particulier au Liban qui accueille déjà des centaines de milliers de réfugiés, dans un contexte de crise politique et économique. Nous devons venir en aide à ce pays, ainsi qu'à la Jordanie.

L'année 2023 était déjà marquée par un triste record, avec près de 110 millions de personnes déplacées de force dans le monde. Face à la multiplication des conflits, à la hausse de l'insécurité alimentaire ou aux conséquences des changements climatiques, le HCR vient en aide aux populations les plus vulnérables. Son mandat demeure fondamental et je tiens à saluer le courage et le dévouement de son personnel. Il doit faire face à des crises

nouvelles, comme au Soudan, où près de six millions de personnes ont fui leur foyer. Plus d'un million d'entre elles ont trouvé refuge dans les pays voisins, notamment au Tchad, au Soudan du Sud et en Égypte.

Le 19 septembre dernier, l'opération de l'Azerbaïdjan au Haut-Karabakh a conduit en quelques jours au déplacement de plus de 100 000 personnes, soit la totalité de la population du Haut-Karabakh. Depuis la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, l'Europe connaît le plus vaste déplacement de population depuis la Seconde Guerre mondiale, avec 8 millions de réfugiés, et au moins 7,7 millions de déplacés internes. La France accueille plus de 115 000 réfugiés ukrainiens et elle scolarise 20 000 enfants. Elle poursuivra son soutien. L'accès aux déplacés dans les zones sous contrôle russe, ainsi qu'aux populations ukrainiennes se trouvant en Russie, reste un sujet primordial.

La France restera mobilisée pour répondre aux urgences. Elle a significativement augmenté sa contribution au HCR en 2022 et elle poursuivra cette hausse en 2023. De même, elle assume sa part de responsabilité par l'accueil et la réinstallation de réfugiés sur son territoire. Porter assistance aux personnes contraintes à l'exil est un devoir. Nous devons aussi aider les pays qui sont en première ligne face aux déplacements de grande ampleur.

La France est fière de coparrainer le deuxième Forum mondial sur les réfugiés, en décembre. Elle ne transigera jamais avec les principes fondamentaux concernant le droit au retour des réfugiés. En Syrie, par exemple, les conditions de ce retour ne sont pas réunies. Il est essentiel que le Haut-Commissariat puisse assurer un suivi effectif du retour des réfugiés syriens.

Enfin, et c'est peut-être l'essentiel, il revient au Conseil de créer les conditions d'un règlement durable des crises, si l'on veut répondre aux causes profondes des déplacements de populations.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (parle en anglais): Je remercie le Haut-Commissaire Grandi de tout le travail qu'il accomplit avec son équipe et ses partenaires au nom des réfugiés du monde entier.

Nous pleurons tous les membres du personnel des Nations Unies qui ont été tués à Gaza au cours des dernières semaines. Leur mort est un cruel rappel des dangers auxquels le personnel des Nations Unies et les autres acteurs humanitaires sont confrontés lorsqu'ils apportent de l'aide aux personnes dans le besoin, et nous avons été très clairs: tous les civils, y compris le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires, doivent être protégés dans ce conflit et dans tous les autres.

Pas moins de 110 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer en raison de la famine, des conflits, des changements climatiques et d'autres crises, et, ces derniers mois, le Conseil de sécurité s'est réuni pour examiner nombre de conflits et de crises, notamment au Soudan, dans le Haut-Karabakh, en Ukraine et au Moyen-Orient. Les fonctionnaires des Nations Unies décrivent la situation au Soudan comme la crise de déplacement la plus fulgurante au monde. Plus de 4,5 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du Soudan, et plus d'un million de réfugiés et de rapatriés ont fui vers les pays voisins pour tenter de se mettre à l'abri. Le mois dernier, l'Ambassadrice Thomas-Greenfield a rencontré certains de ces réfugiés au cours d'un voyage éprouvant au Tchad. Des femmes et des filles, des enfants en bas âge et des familles entières ont désespérément besoin de l'aide de la communauté internationale. En Ukraine, plus de 5 millions de personnes sont aujourd'hui déplacées à l'intérieur du pays à la suite de l'invasion illégale et à grande échelle de la Russie, et 6 millions d'autres personnes se sont réfugiées vers les pays voisins. Au Bangladesh, près d'un million de Rohingya, dont beaucoup ont été chassés de chez eux par l'armée birmane au terme d'une campagne brutale, vivent dans des camps de réfugiés. Depuis que l'Azerbaïdjan a mené des opérations militaires dans le Haut-Karabakh le 19 septembre, plus de 100 000 réfugiés et personnes déplacées ont fui vers l'Arménie voisine. À Gaza, les Palestiniens, qui vivent depuis des années sous le joug cruel du Hamas, souffrent alors qu'ils ne sont pas responsables de la situation.

Pour leur part, les États-Unis font tout ce qui est en leur pouvoir pour parer à l'urgence humanitaire à Gaza. Avec plus de 1 milliard de dollars versés à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient depuis 2021, nous sommes le premier donateur d'aide au peuple palestinien, La semaine dernière, le Président Biden a annoncé une aide humanitaire supplémentaire de 100 millions de dollars pour le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie. Je suis également fier que les citoyens américains versent chaque année des dizaines de millions de dollars au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le peuple américain apporte un soutien sans faille au HCR. Mais face à tant de crises humanitaires, une aide bien plus importante est nécessaire.

En décembre, nous nous réunirons à Genève pour le deuxième Forum mondial sur les réfugiés ; les fonds alloués à l'aide humanitaire mondiale étant loin d'être à la hauteur des besoins croissants, nous devrons saisir cette occasion pour donner la priorité à l'action et nous engager

23-32743 9/18

à adopter de nouvelles méthodes de travail. Les États-Unis demanderont au Forum mondial sur les réfugiés de ne pas se limiter aux organisations et donateurs humanitaires traditionnels, mais d'envisager une coalition plus large réunissant des organismes de développement, le secteur privé et des acteurs de la société civile, afin que nous puissions répondre aux crises humanitaires et des réfugiés de manière plus durable. Cet effort devra aussi garantir que les réfugiés fassent partie intégrante des solutions.

Au cours de la semaine de haut niveau de cette année, les États-Unis se sont joints au Forum économique mondial pour appeler les organisations humanitaires et de développement, les donateurs et les gouvernements hôtes, les institutions de financement du développement, les fondations, les investisseurs et les entreprises à unir leurs forces pour mobiliser 10 milliards de dollars de capitaux d'investissement. Ce partenariat permettra à un millier d'entreprises, d'ici à 2030, de s'implanter ou d'intensifier leurs activités dans des marchés fragiles, dont beaucoup accueillent des réfugiés. Cet appel à l'action constitue la pierre angulaire de nos efforts pour innover, travailler avec de nouveaux partenaires et mettre la diplomatie à contribution pour trouver des solutions aux situations de crise humanitaire prolongée. Nous ne pouvons plus compter sur les solutions du XX^e siècle pour résoudre les problèmes du XXI^e siècle. Nous avons besoin d'approches nouvelles, et je sais que nous pouvons les trouver ensemble.

M. Spasse (Albanie) (parle en anglais) : Je remercie le Haut-Commissaire Grandi de son exposé sincère et complet.

Je tiens tout d'abord à faire part de notre profonde inquiétude quant à la situation désastreuse dans laquelle se trouvent les réfugiés du monde entier, du fait des guerres, des persécutions, de la violence et des violations des droits humains. La guerre d'agression menée actuellement par la Russie contre l'Ukraine, les conflits au Soudan, en République démocratique du Congo et au Myanmar, les effets conjugués de la sécheresse, des inondations et de l'insécurité en Somalie, la crise humanitaire prolongée en Afghanistan et la détérioration de la situation au Moyen-Orient à la suite de l'attaque terroriste du Hamas contre Israël, pour ne citer que quelques exemples, ne permettent guère d'espérer une diminution prochaine des chiffres présentés par le Haut-Commissaire, bien au contraire.

Les chiffres que nous avons entendus ici aujourd'hui devraient nous alarmer et nous obliger à prendre sans délai des mesures au plus haut niveau. Il est bouleversant de voir des familles et des personnes arrachées à leur foyer, séparées de leur communauté et exposées à une myriade de difficultés. Les conséquences sur la vie de ces personnes, qui ont subi des pertes et des traumatismes et doivent constamment se battre pour leur survie, sont incommensurables. En tant que membres du Conseil de sécurité, nous avons l'obligation morale de prendre, dans le cadre de son mandat, les mesures nécessaires pour protéger et aider ces populations vulnérables. Nous devons réaffirmer notre détermination collective à trouver des solutions durables qui remédient aux causes profondes des déplacements forcés. Nous devons faire tout notre possible pour prévenir et régler les conflits, promouvoir le respect des droits humains et renforcer l'aide humanitaire et la protection des réfugiés et des communautés qui les accueillent.

Nous saluons les efforts déployés par le Haut-Commissaire Grandi et son engagement inébranlable à soulager les souffrances des réfugiés dans le monde entier. Néanmoins, il est évident que l'ampleur et la complexité de la question exigent une coopération internationale et un soutien financier accrus. Il est indispensable de reconnaître les contributions apportées par les pays, en particulier les pays à revenu faible ou intermédiaire, qui accueillent 75 % des réfugiés, et par les communautés qui offrent généreusement un sanctuaire aux réfugiés. Leur hospitalité doit être reconnue et appuyée par une augmentation de l'aide internationale et des efforts de répartition des charges.

Nous pensons que le secteur privé peut jouer un rôle crucial dans nos efforts communs pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés pour répondre aux besoins des réfugiés et des personnes déplacées. Le secteur privé peut apporter un accès au financement, aux technologies de pointe, à la recherche et au développement ainsi qu'aux capacités opérationnelles. L'expertise et les capacités du secteur privé dans des domaines tels que la logistique, les télécommunications, les transports et l'analyse des données permettront aux interventions des acteurs humanitaires de gagner en efficacité et en efficience, offrant ainsi une bouée de sauvetage aux personnes et aux familles contraintes de quitter leur foyer en raison d'un conflit, de la persécution ou d'une catastrophe naturelle. Consciente du potentiel et du rôle du secteur privé, l'Albanie, en collaboration avec Schmidt Futures et d'autres partenaires, a lancé en septembre une alliance humanitaire du secteur privé. Cette alliance servira de tremplin pour mobiliser plus efficacement les ressources dès les premiers jours d'une crise en mettant en relation le secteur privé, les organismes philanthropiques et les organisations internationales, et facilitera une coordination immédiate dans le plein respect des principes des Nations Unies en matière d'aide humanitaire.

Enfin, je tiens à souligner l'importance d'investir dans des solutions à long terme. Non seulement autonomiser les réfugiés par l'éducation et la formation professionnelle, l'accès aux soins de santé et la création de perspectives économiques répondra à leurs besoins immédiats, mais cela leur permettra également de reconstruire leur vie dans la dignité et de contribuer au développement et à la stabilité de leurs communautés d'accueil.

Pour terminer, l'exposé de M. Grandi aujourd'hui devrait nous appeler à agir immédiatement et à renouve-ler notre engagement à défendre les principes d'humanité, de solidarité et de responsabilité partagée. En travaillant ensemble, nous pouvons changer réellement la vie de millions de réfugiés et assurer à tous et à toutes un avenir plus sûr et plus prospère.

M. Irachande Gouveia (Mozambique) (parle en anglais): Le Mozambique remercie la présidence brésilienne du Conseil d'avoir organisé cette séance opportune qui met en lumière le sort des personnes déracinées, comme l'a dit M. Grandi. Nous tenons également à remercier M. Grandi de sa mise à jour poignante et alarmante.

Comme nous pouvons en conclure de son exposé, la situation des réfugiés dans le monde va s'aggraver avant de s'améliorer. Nous sommes conscients que derrière ces froides statistiques se cache une histoire humaine, 140 millions d'histoires, pour être précis, d'abandon forcé, en raison de conflits, de persécutions ou, ces derniers temps, de catastrophes naturelles ou dues à l'homme. Dans bien des cas, les réfugiés sont vulnérables et ont besoin de protection ; pourtant, leur épreuve est souvent aggravée par un accueil hostile, des préjugés et des traumatismes, amplifiés par leur diabolisation, qui permet de leur attribuer facilement toutes sortes de maux sociaux, allant de la criminalité au terrorisme. Plus inquiétant encore, nous assistons à un traitement sélectif des réfugiés selon leur origine. Des programmes politiques électoraux fondés entièrement sur la politique de la peur, du nativisme et de l'identité gagnent en légitimité, ce qui était impensable il y a quelques années encore.

Mon pays, le Mozambique, accueille actuellement plus de 28 000 réfugiés et demandeurs d'asile. Plus de 700 000 personnes sont déplacées dans le nord du Mozambique en raison des violences qui ont éclaté en 2017. La plupart des pays qui, comme le mien, accueillent des réfugiés sont ceux qui ne se dérobent pas à leurs obligations internationales et qui ne manquent pas à leur devoir de générosité. Ce sont ceux qui, dans le même temps, sont confrontés à de nombreux problèmes. Nous félicitons M. Grandi et le Haut-Commissariat des Nations Unies

pour les réfugiés (HCR) de collaborer avec diligence et passion avec les gouvernements et d'autres parties pour fournir assistance et protection aux réfugiés partout dans le monde en dépit de cette sombre situation. Le Mozambique appuie sans réserve la noble action menée par le HCR pour protéger et sauver des vies et bâtir un avenir meilleur pour les centaines de millions de réfugiés, de déplacés et d'apatrides dans le monde. Nous avons entendu M. Grandi. Nous avons entendu son appel et nous l'aiderons, dans la mesure du possible, à faire en sorte que son appel à l'action, à la mobilisation de ressources et à la cohésion soit entendu. Nous attendons avec intérêt la tenue du prochain Forum mondial sur les réfugiés, qui aura lieu à Genève.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Je remercie le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Grandi, de son exposé, qui donne à réfléchir.

La présente séance intervient à un moment critique. Comme nous l'avons entendu, le nombre de personnes ayant été contraintes de quitter leurs foyers a atteint 110 millions, ce qui est un record. Malheureusement, cette tendance devrait se poursuivre. De nouvelles situations d'urgence, notamment la crise à Gaza, repoussent les limites d'un système humanitaire déjà mis à rude épreuve. Nous sommes déterminés à répondre aux besoins humanitaires. Il est également essentiel que la stabilité régionale soit maintenue, compte tenu notamment du nombre déjà élevé de réfugiés dans la région. Le Conseil de sécurité a un rôle à jouer dans la lutte contre l'augmentation du nombre de déplacements. Je formulerai quatre observations à cet égard.

Premièrement, nous devons mettre en lumière les crises négligées. En 2017, plus de 740 000 Rohingya ont fui l'effroyable nettoyage ethnique au Myanmar et trouvé refuge au Bangladesh. Ils restent vulnérables et continuent de dépendre d'une aide qui diminue. C'est pourquoi, ce mois-ci, le Royaume-Uni a coorganisé, avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et les États-Unis, un événement de haut niveau sur les réfugiés rohingya, au cours duquel nous avons annoncé une aide humanitaire supplémentaire de 5,5 millions de dollars de la part du Royaume-Uni.

Deuxièmement, nous devons mettre en place les conditions permettant aux réfugiés de rentrer chez eux de manière librement consentie, en toute sécurité et dans la dignité. En Syrie, de nombreux réfugiés dans la région souhaitent rentrer chez eux mais disent qu'ils ne se sentent pas en sécurité pour le faire. Le Conseil, et tous les acteurs qui ont une influence, doivent insister pour que ces conditions soient réunies.

23-32743 11/18

Troisièmement, nous devons être conscients qu'outre les conflits, les changements climatiques provoquent également des déplacements de population. Le Royaume-Uni s'associera aux Émirats arabes unis à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques afin d'améliorer l'accès des plus vulnérables, y compris les déplacés, au financement de l'action climatique. Nous voulons nous assurer qu'ils aient les moyens de gérer les effets des changements climatiques afin de contribuer à réduire les déplacements et l'instabilité liés à ce phénomène.

Enfin, le Forum mondial sur les réfugiés, qui aura lieu en décembre, sera un moment clef pour nous permettre de nous attaquer ensemble à l'augmentation du nombre de déplacements. Le Royaume-Uni prendra plusieurs engagements pour mener des initiatives en matière d'éducation, d'inclusion et de protection et pour contribuer à la recherche de solutions à long terme pour les réfugiés et les pays d'accueil. Nous espérons que d'autres membres du Conseil s'associeront à ces engagements.

Pour terminer, je voudrais dire que face à des besoins sans précédent, nous sommes d'accord avec le Haut-Commissaire pour dire que le moment est venu de se rassembler afin de changer véritablement la donne pour les déplacés.

M^{me} Shaheen (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*): Je tiens à remercier M. Grandi de son exposé fort utile.

Aujourd'hui, nous discutons d'une question extrêmement importante. Le nombre de déplacés dans le monde du fait des conflits et des catastrophes naturelles ne cesse d'augmenter, alors que nombre d'entre eux ne bénéficient pas de protection ni de services de base. La communauté internationale doit déployer de toute urgence des efforts collectifs pour venir en aide aux déplacés, qu'il s'agisse de personnes déplacées dans leur propre pays ou de réfugiés.

À cet égard, je voudrais me concentrer sur les domaines suivants.

Premièrement, nous devons faire en sorte que tous les déplacés et les réfugiés bénéficient d'un accès aux services de base, notamment les soins de santé, la nourriture et l'eau potable. Nous devons également tenir compte des besoins des femmes et des enfants, qui sont touchés de manière disproportionnée par les conflits. Pour ce faire, il faut améliorer la coordination avec les organisations humanitaires compétentes et les organismes des Nations Unies, ainsi que renforcer la coopération avec les gouvernements hôtes pour garantir un accès sûr aux secours.

Cette question est une des priorités de la politique étrangère des Émirats arabes unis, et nous sommes déterminés à fournir une aide humanitaire aux réfugiés et aux déplacés dans le monde entier. Les efforts que nous déployons pour atténuer les souffrances des réfugiés et des déplacés consistent notamment à faciliter et à établir des ponts aériens humanitaires. Par exemple, les Émirats arabes unis ont envoyé une quantité importante de denrées alimentaires et de fournitures médicales immédiatement après le déclenchement des crises en Ukraine, au Soudan et en Palestine, ainsi qu'après les tremblements de terre et les inondations qui ont frappé la Syrie, la Türkiye, la Libye, l'Afghanistan et le Pakistan cette année.

Dans ce contexte, je voudrais m'arrêter sur les conditions catastrophiques dans lesquelles vivent près de 2 millions de personnes dans la bande de Gaza, qui subissent de manière ininterrompue les bombardements israéliens depuis trois semaines. Avant même le début de la dernière guerre, qui a entraîné le déplacement de plus de 60 % des civils, les deux tiers des Gazaouites étaient des réfugiés qui vivaient déjà dans des conditions difficiles.

Comme chacun le sait, la situation s'est très nettement détériorée, sur fond de bombardements aériens aveugles et après l'imposition d'un blocus total le 9 octobre dernier. Ce blocus coupe l'approvisionnement en électricité et en eau et empêche l'acheminement vers Gaza de denrées alimentaires, de carburant et de fournitures médicales, à l'exception d'une poignée de cargaisons. Plus de trois semaines après le début du conflit, l'aide qui a été autorisée à entrer à Gaza représente moins de 4% du volume des produits de base qui entraient dans la bande avant le début de la guerre. Dans ces circonstances, nous insistons sur la nécessité de garantir un accès sûr et durable de l'aide humanitaire dans l'ensemble de la bande de Gaza.

Deuxièmement, il faut protéger tous les réfugiés contre toutes les formes de violence, y compris l'exploitation et la violence sexuelle et fondée sur le genre, en mettant en place des programmes de prévention et en créant des espaces sûrs pour les réfugiés. Cela doit se faire tout en réfléchissant aux moyens de permettre aux réfugiés de rentrer dans leur patrie de manière librement consentie, en toute sécurité et dans la dignité, lorsque les conditions sont réunies.

À cet égard, nous voudrions mettre en exergue le calvaire des réfugiés rohingya. Bien qu'il s'agisse d'une des pires crises humanitaires et des réfugiés au monde, la communauté internationale n'y accorde pas suffisamment d'attention. Nous appelons par conséquent à l'intensification des efforts diplomatiques déployés au niveau international pour régler la crise des Rohingya, remédier à la détérioration de leur situation humanitaire et créer les conditions propices à leur retour volontaire et durable, en toute sécurité et dans la dignité, dans une patrie stable.

Nous soulignons une fois de plus la situation des réfugiés et des personnes déplacées à Gaza. Il faut de toute urgence mettre fin à la guerre et protéger les civils des bombardements israéliens, qui frappent même les lieux où la population a trouvé refuge. Je pense notamment à l'attaque perpétrée aujourd'hui contre un camp de réfugiés à Jabaliya, qui, selon les premières informations, a fait des centaines de morts et de blessés.

Israël a bombardé 42 % des installations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Ces installations accueillent actuellement près de 670 000 personnes déplacées. Les bombardements ont également touché d'autres biens de caractère civil protégés par le droit international humanitaire. Plus de 8 000 personnes ont été tuées, dont près de 70 % sont des femmes et des enfants. Nous rejetons en outre les tentatives de déplacement forcé des Palestiniens et demandons à Israël d'annuler ses ordres d'évacuation de plus d'1 million de personnes du nord vers le sud de la bande de Gaza.

Troisièmement, il faut s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés afin d'éviter les souf-frances qu'ils entraînent. Cette approche serait plus efficace et plus économique pour la communauté internationale. Elle suppose de promouvoir le développement dans les pays qui manquent de perspectives économiques, tout en prévenant et en réglant les conflits par des moyens pacifiques.

Les efforts internationaux pour lutter contre les changements climatiques doivent aussi s'intensifier. Selon l'Institute for Economics and Peace, le nombre de personnes déplacées dans le monde en raison des changements climatiques devrait approcher le milliard en 2050. C'est pourquoi il est essentiel de mettre en place des stratégies efficaces pour s'adapter aux changements climatiques et limiter leurs répercussions afin de réduire le nombre de personnes déplacées. Nous attendons avec intérêt de poursuivre et d'approfondir nos discussions sur cette question à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, que les Émirats arabes unis accueilleront le mois prochain.

Pour terminer, les Émirats arabes unis continueront de travailler en étroite collaboration avec leurs partenaires internationaux, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, afin de venir en aide aux réfugiés et aux personnes déplacées dans le monde entier et de leur garantir des conditions de vie convenables.

M. Geng Shuang (Chine) (parle en chinois): Je remercie M. Grandi de son exposé et salue le travail qu'il accomplit avec son équipe. La Chine appuie fermement le

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les activités du Haut-Commissaire et espère que le Haut-Commissariat, sous la direction de M. Grandi, redoublera d'efforts et contribuera à aider les réfugiés du monde entier à sortir de leur situation difficile.

À l'heure actuelle, du fait de la multiplication des conflits géopolitiques, de la lenteur de la reprise économique mondiale et de la fréquence des catastrophes naturelles, la situation des réfugiés dans le monde pose des problèmes complexes et redoutables. Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde a atteint cette année un niveau record de 126 millions. Dans le même temps, le déficit de financement de l'aide humanitaire continue de se creuser et s'élève aujourd'hui à 40%. Bon nombre d'organismes humanitaires ont été contraints d'abaisser leur niveau d'aide, et d'innombrables familles ont dû souffrir du froid et de la faim dans les conditions les plus rudes. Les efforts de secours et de protection des réfugiés progressent lentement dans les circonstances actuelles difficiles.

Personne ne doit être laissé pour compte lorsqu'il s'agit de la protection des réfugiés. La communauté internationale doit pratiquer un multilatéralisme véritable et défendre l'esprit d'humanité, mobiliser des ressources et créer la synergie la plus forte possible pour appuyer les institutions multilatérales telles que le HCR. Les pays développés doivent respecter de bonne foi leurs engagements en matière d'aide, et les pays qui portent la plus grande responsabilité en ce qui concerne les questions relatives aux réfugiés doivent accroître leur aide et apporter un soutien plus important aux réfugiés et aux pays qui les accueillent.

Les conflits armés sont une des principales causes de l'aggravation actuelle de la crise des réfugiés. Le Conseil de sécurité doit assumer sa responsabilité première en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, promouvoir la désescalade et le règlement politique des tensions et offrir des garanties solides aux réfugiés pour qu'ils puissent rentrer chez eux. Dans le même temps, la protection des réfugiés doit être assurée dans le respect du principe de neutralité, et il convient d'éviter le deux poids, deux mesures et la politisation. Les sanctions unilatérales, qui entravent depuis longtemps la reprise économique et l'amélioration des moyens de subsistance dans les pays concernés, ce qui nuit gravement aux efforts déployés par ces derniers pour régler la question des réfugiés, doivent être levées immédiatement. La communauté internationale doit accroître ses investissements dans la consolidation de la paix et le soutien aux régions sortant d'un conflit en accélérant la reconstruction postconflit, ce qui, en retour, encouragerait un plus grand nombre de réfugiés à rentrer chez eux.

23-32743 13/18

Les réfugiés palestiniens constituent l'un des groupes de réfugiés les plus importants et les plus anciens. Quelque 1,7 million de Palestiniens vivent depuis longtemps tant bien que mal dans la bande de Gaza, qui s'étend sur moins de 400 kilomètres carrés. Dans cette région, les tragédies se succèdent les unes aux autres depuis une vingtaine de jours : des familles sont déchirées et des êtres chers sont tués ou séparés de leur famille. Les gens tentent de se mettre à l'abri là où ils le peuvent, mais en vain : quand ils regardent autour d'eux, ils se rendent compte qu'il n'y a pas d'issue de secours. À ce stade critique, nous exhortons Israël à répondre à l'appel de la résolution de l'Assemblée générale (résolution ES-10/21) à mettre en œuvre un cessez-le-feu et à cesser les combats le plus tôt possible, à annuler l'ordre d'évacuation du nord de Gaza et à mettre fin au transfert forcé des réfugiés palestiniens. La communauté internationale doit tout faire pour désamorcer les tensions et ouvrir des couloirs humanitaires efficaces et durables afin de remédier efficacement à la situation humanitaire actuelle à Gaza. En parallèle, nous devons continuer d'apporter un soutien financier durable à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient afin d'améliorer les conditions humanitaires de tous les réfugiés palestiniens.

L'Afrique est le continent qui concentre le plus grand nombre de réfugiés. Les conflits armés et les catastrophes naturelles touchent depuis longtemps de nombreux pays et régions, notamment la Corne de l'Afrique, le Soudan, le Soudan du Sud, le Nigéria, le Tchad et le Burkina Faso. La Chine invite le HCR à continuer de donner la priorité à l'Afrique dans ses travaux et à la communauté internationale de poursuivre son soutien pour atténuer le problème des réfugiés en Afrique.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (parle en espagnol): Je remercie le Haut-Commissaire Filippo Grandi des informations qu'il nous a communiquées.

L'Équateur est conscient du travail accompli par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en faveur des personnes déplacées, réfugiées, apatrides et ayant besoin d'une protection internationale, et le félicite des efforts qu'il consent pour répondre aux besoins des 114 millions de personnes qui se trouvent dans cette situation.

Les personnes peuvent être déplacées ou réfugiées pour des raisons politiques, économiques ou climatiques, mais nous sommes particulièrement préoccupés par les personnes qui sont contraintes de quitter leur foyer du fait de la violence. La romancière afghano-américaine Nadia Hashimi a écrit que les réfugiés ne se contentaient pas de

fuir un lieu, mais qu'ils devaient fuir un millier de souvenirs jusqu'à ce qu'ils aient mis suffisamment de temps et de distance entre leur misère et eux-mêmes pour s'éveiller à un jour meilleur.

En 2022, plus de la moitié des demandeurs d'asile dans le monde provenaient de Syrie, d'Ukraine ou d'Afghanistan, une tendance qui se poursuivra sûrement cette année, compte tenu de la persistance des violences liées aux conflits, des mauvaises conditions humanitaires, de la pauvreté et de l'absence de garanties. On retrouve dans toutes les régions du monde les conditions à l'origine des déplacements et, en cette fin d'année 2023, elles se sont aggravées. Par exemple, selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, 1,4 million de personnes ont été déplacées depuis le début des hostilités à Gaza, et les prévisions concernant la population de cette région sont alarmantes.

L'Équateur a toujours œuvré en faveur de la mobilité humaine et c'est pourquoi nous avons organisé, en janvier dernier, en notre qualité de coordonnateur des 10 États Membres élus au Conseil de sécurité, une réunion visant à sensibiliser ces 10 États aux causes et aux conséquences des mouvements de personnes déplacées et réfugiées lors des conflits.

L'Équateur connaît toutes les facettes du phénomène migratoire : origine, destination, transit, retour et refuge. Nous sommes également le pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui compte le plus grand nombre de personnes ayant officiellement le statut de réfugiées. Dans ce contexte, nous considérons qu'il est essentiel de consolider les alliances aux niveaux national, régional et mondial afin de créer des conditions propices à des migrations sûres, ordonnées, régulières et responsables, de manière à garantir les droits des personnes en situation de mobilité humaine.

Nous savons que les femmes, les enfants et les adolescents sont parmi les catégories les plus vulnérables face aux risques et aux menaces de la migration. Dans cette optique, nous jugeons nécessaire de renforcer les actions coordonnées afin de lutter contre les réseaux de criminalité transnationale organisée qui se livrent au trafic illicite de migrants et à la traite des personnes.

À cet égard et conformément au principe de nonrefoulement, qui est un élément fondamental du droit international des réfugiés, nous demandons instamment le respect, dans toute initiative en faveur du retour des réfugiés, des conditions de dignité, de sécurité et de caractère volontaire requises par les instruments internationaux dans ce domaine.

Enfin, nous appelons les donateurs à continuer d'appuyer résolument le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de combler son déficit de financement et de venir en aide aux populations qui ont subi des déplacements forcés.

M. Nanga (Gabon): Je remercie le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), M. Filippo Grandi, pour la présentation de son rapport sur la situation des réfugiés.

Les dernières données statistiques du HCR indiquent que le nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde a atteint le chiffre effrayant de 114 millions. Ces chiffres ne prennent pas en compte les conséquences désastreuses de la situation à Gaza depuis le 7 octobre.

Les conflits armés restent en première ligne dans les causes de ce phénomène, auquel viennent se greffer les effets néfastes des changements climatiques, la dégradation de l'environnement qui impactent de manière disproportionnée les personnes vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées dans les pays en développement.

Qu'ils soient consécutifs aux conflits ou à des causes connexes, ces déplacements massifs de personnes ont un lien étroit avec le déni des droits de la personne, soit parce qu'ils déclenchent ces déplacements, et c'est le cas dans les situations de persécution, de violences ou autres violations des droits humains ; soit que ces déplacements forcés exposent les victimes à des violations supplémentaires de leurs droits sur les routes de leur exil forcé.

En tout état de cause, les déplacements forcés constituent un phénomène difficile pour la gestion des conflits et des catastrophes naturelles dont il faut tenir compte dans le cadre de la configuration de la réponse humanitaire mondiale, en gardant à l'esprit que toutes les vies comptent, et toutes les détresses se valent.

Les situations en République démocratique du Congo, en Afghanistan, au Myanmar, en Ukraine, en Somalie ou en Amérique latine et dans les Caraïbes sont à elles seules à l'origine de 90% des nouveaux déplacements dans le monde au cours de la première moitié de cette année. Cette cartographie justifie une attention particulière de l'ONU envers ces populations dont la situation est souvent source de grande détresse.

Je salue à cet égard les efforts du HCR pour tenter de répondre à de multiples besoins et des situations en proposant des solutions durables à travers les retours volontaires ou la réinstallation. Il est évident que les tensions ou l'insuffisance des ressources allouées constituent une véritable pierre d'achoppement dans l'exécution de son mandat. En vue d'exprimer sa solidarité et assurer sa part de responsabilité dans la nécessaire réponse internationale envers les réfugiés, mon pays, le Gabon, a décidé de donner une contribution de 2 millions de dollars américains au HCR en soutien aux conséquences de la crise au Soudan dans les pays voisins comme le Tchad et la République centrafricaine.

Mon pays est convaincu que c'est à travers une plus grande solidarité et au moyen de la coopération, dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés, que nous saurons faire face au défi posé par les déplacements forcés. L'ONU doit pleinement jouer son rôle central dans la réponse globale envers les réfugiés et les personnes déplacées de force. Aider ceux qui sont contraints de fuir leur foyer, leur village ou leur pays est un appel qui s'adresse à chacun de nous collectivement et individuellement et auquel toutes les formes de réponse, aussi bien par l'accueil, la contribution en nature ou à travers des financements, notamment le financement de projets autonomisants, sont précieux.

Le soutien aux pays d'accueil des réfugiés est décisif dans la réponse globale de l'ONU, à travers ses organisations et institutions spécialisées, de même que l'aide nécessaire aux pays concernés, au bénéfice des déplacés internes, dont le nombre est aussi en constante augmentation. Ces derniers ont besoin d'être accompagnés dans la reconstruction de leur habitat, d'écoles pour leurs enfants, de structures de santé ou encore de leurs moyens de production. Ceci nécessite une adaptation constante des moyens d'action du HCR ainsi que le renforcement de la coopération avec les institutions financières internationales.

Une attention particulière est nécessaire envers les pays d'accueil dans lesquels les camps de réfugiés constituent des viviers pour le recrutement, l'endoctrinement et la pratique de toutes sortes d'activités criminelles incluant les groupes terroristes.

J'en appelle à une coopération plus engagée, à plus d'investissements dans la prévention des conflits, notamment en direction des jeunes à travers l'éducation. Mon pays se réjouit de la tenue en décembre prochain du Forum mondial sur les réfugiés.

Pour terminer, mon pays réitère son soutien au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et aux travailleurs humanitaires. Dans le contexte très difficile que traversent de nombreux pays en proie aux conflits, mon pays réitère la nécessité pour les belligérants de s'en tenir à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à la protection des droits de l'homme.

23-32743 15/18

Le Président (parle en anglais) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères du Brésil.

Je remercie de son exposé le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Filippo Grandi. Le Brésil se félicite de la tenue de cette séance annuelle sous sa présidence. Celle-ci nous donne la possibilité d'obtenir des informations actualisées sur la situation des personnes déplacées dans les différentes régions du monde. Elle nous permet également de réfléchir aux facteurs de déplacement, parmi lesquels les conflits jouent un rôle majeur et tragique.

Selon le dernier rapport Tendances mondiales, fin 2022, 108,4 millions de personnes étaient déplacées dans le monde. Ce chiffre a probablement dépassé les 114 millions à la fin du mois de septembre et continuera probablement d'augmenter alors que le conflit à Gaza se poursuit.

Les personnes déplacées ont vu leur vie brisée à cause, notamment, de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits humains et d'événements perturbant gravement l'ordre public.

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner la question des personnes déplacées, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur le fait que, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 1,4 million de Gazaouites ont été contraints de fuir leur foyer en raison du conflit qui a commencé le 7 octobre. Par ailleurs, selon l'ONU, près de 700 000 personnes ont trouvé refuge dans 150 installations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et plus de 200 000 dans des hôpitaux, des écoles, des églises et d'autres bâtiments publics.

Des pays à revenu faible ou intermédiaire ont généreusement gardé leurs frontières ouvertes et accueillent environ 90% des personnes déplacées. Leurs efforts doivent bénéficier d'un appui durable et prévisible de la part de la communauté internationale, fondé sur le partage des responsabilités et tenant dûment compte du rôle fondamental joué par les pays d'accueil.

Les personnes déplacées de force ne doivent pas être considérées comme une menace contre la paix et la sécurité internationales. Au contraire, ce sont elles qui paient un lourd tribut aux rivalités géopolitiques et à l'incapacité de la communauté internationale, en particulier du Conseil de sécurité, de garantir la paix.

Les États doivent veiller à ce que les mesures de gouvernance des frontières soient conformes au droit international humanitaire, au droit international des réfugiés et au droit des droits humains. Ils doivent, entre autres, respecter l'interdiction des expulsions collectives, le principe d'égalité et de non-discrimination, le principe de non-refoulement, le droit de demander l'asile, le droit à la vie, l'interdiction de la torture et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, la promotion de l'égalité des sexes, ainsi que les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant.

Le système brésilien de protection des réfugiés est fondé sur le respect de la dignité humaine et la primauté des droits humains. Dans l'esprit de la Déclaration de Carthagène sur les réfugiés de 1984, nous avons adopté une législation qui applique une définition élargie de la notion de réfugié par rapport à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et qui garantit une protection large et généreuse aux demandeurs d'asile.

Le Brésil a accordé des visas humanitaires aux personnes touchées par les crises en Afghanistan, en Syrie, en Haïti et en Ukraine. Cette politique permet un accès régulier et sûr à notre territoire. Nous avons mis en place l'opération Welcome pour accueillir et intégrer les Vénézuéliens arrivés sur notre territoire par la frontière nord depuis 2017. Nombre d'entre eux sont déjà rentrés dans leur pays, mais ceux qui ont décidé de rester au Brésil ont pleinement accès à tous les services publics, y compris l'éducation, les soins de santé et les prestations sociales, sur un pied d'égalité avec nos ressortissants. Dans le cadre de la stratégie d'intériorisation de l'opération, environ 115 000 personnes ont eu la possibilité d'opter pour une réinstallation dans près de 1 000 villes différentes au Brésil.

Le Pacte mondial sur les réfugiés témoigne du fait qu'il n'y a pas de solution durable pour les réfugiés sans coopération internationale. Il établit un cadre inclusif et multiforme pour notre action collective.

Le deuxième Forum mondial sur les réfugiés, qui se tiendra à Genève en décembre prochain, permettra, nous l'espérons, de sensibiliser l'opinion publique et de favoriser des engagements ambitieux à la hauteur du défi posé par les niveaux record de déplacement auxquels nous assistons. Le Forum mondial sur les réfugiés sera l'occasion de faire le point sur les déplacements de population dans le monde et sur la situation urgente et catastrophique à Gaza. Ce sera également l'occasion pour les dirigeants mondiaux de réaffirmer la nécessité de révoquer les mesures liées à tout déplacement forcé de population civile ou de personnes civiles qui ne sont pas pleinement conformes au droit international, notamment au droit international humanitaire et au droit des droits humains.

Le Brésil salue le travail acharné du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et encourage la participation active de la communauté internationale

au plus haut niveau possible, de la société civile et du monde universitaire au deuxième Forum mondial sur les réfugiés, compte tenu de la nécessité de soulager les souffrances des personnes qui en ont le plus besoin.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à M. Grandi pour qu'il réponde aux observations qui ont été formulées.

M. Grandi (parle en anglais): Je serai bref, mais je tiens tout d'abord à remercier le Brésil. C'est un honneur d'être invité ici pour cette occasion annuelle de m'exprimer devant le Conseil et d'être accueilli par vous, Monsieur le Président, le dernier jour de votre présidence. J'y vois également une reconnaissance de la politique exemplaire du Brésil en matière de réfugiés, à laquelle vous venez de faire allusion.

Je voudrais faire quelques remarques supplémentaires sur les nombreuses observations que plusieurs membres du Conseil ont formulées concernant la situation à Gaza en particulier et au Moyen-Orient en général pour rappeler que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) n'a pas de mandat pour opérer dans le territoire palestinien. Comme les membres du Conseil le savent, les réfugiés palestiniens dans cette région sont sous la responsabilité de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). C'est pourquoi je salue les représentants qui ont fait des déclarations rappelant la nécessité d'appuyer fermement l'UNRWA, dont le financement est très insuffisant depuis plusieurs années. J'ai mentionné dans ma déclaration liminaire que c'est une organisation que je connais bien, pour l'avoir moi-même dirigée, et j'espère que les événements de ces derniers jours ont prouvé l'importance de cette organisation pour les Palestiniens et pour la stabilité de la région. La priorité, naturellement, est de faire en sorte que davantage de fournitures puissent être acheminées à Gaza par la frontière pour aider les habitants de Gaza avant que la crise humanitaire ne devienne intenable, et la priorité est aussi, bien sûr, le cessez-le-feu humanitaire, qui a été mentionné par de nombreux orateurs et oratrices.

Je tiens à réaffirmer la préoccupation du HCR quant aux effets que la crise pourrait avoir sur la région en particulier et même au-delà, y compris le risque que la crise commence à se superposer aux conséquences existantes d'autres conflits. Il ne faut pas oublier que le Liban, en plus d'être un pays fragile, accueille déjà plus d'1 million de réfugiés syriens et palestiniens. Il s'agit donc de facteurs importants que les membres du Conseil doivent prendre en considération alors qu'ils continuent

d'examiner les moyens de mettre fin à la guerre et de trouver une solution politique au conflit.

La Fédération de Russie et d'autres pays ont parlé des réfugiés syriens et de l'importance du retour. Comme les membres du Conseil le savent, et comme je l'ai déjà mentionné, mais je voudrais le répéter, nous avons entamé un dialogue important avec le Gouvernement syrien pour mettre en place les conditions nécessaires pour que les réfugiés puissent rentrer chez eux. Si les réfugiés reviennent un jour, ce sera grâce à la combinaison de deux facteurs : d'une part, les mesures prises par le Gouvernement syrien en ce qui concerne les droits des réfugiés, leurs protections, leur accès aux services et à leurs logements essentiellement et, d'autre part, l'appui de la communauté internationale. Ces deux facteurs sont indissociables, et l'action que nous menons pour tenter de combiner ces deux volets se poursuivra avec l'appui de nombreux membres du Conseil.

Je voudrais également évoquer une autre zone, à savoir la Méditerranée centrale, qui a été mentionnée par Malte, bien naturellement, puisqu'elle se trouve au milieu de cette région. Je voudrais revenir sur un point que j'ai évoqué de manière indirecte dans mon introduction. Nous observons actuellement l'arrivée, par la route de la Méditerranée centrale, de personnes originaires de zones qui ont récemment été le théâtre d'affrontements, notamment des Soudanais, qui viennent en raison du conflit au Soudan, et des Syriens à nouveau, qui fuient le Moyen-Orient. Cette tendance va se poursuivre. J'apprécie à leur juste valeur tous les efforts déployés pour endiguer les flux complexes qui passent par la Méditerranée, mais si nous ne nous attaquons pas à leurs causes profondes, notamment les conflits, comme il en a été question aujourd'hui, le risque de les voir se maintenir, et même s'accroître, est des plus élevés.

Certains membres, peu nombreux, ont parlé des déplacés internes. Je ne me suis pas attardé sur le sujet dans mon exposé, mais nous ne devons pas oublier qu'il s'agit d'un segment très important des déplacements forcés. Deux tiers des personnes déplacées de force, sur les 114 millions auxquels nombre de membres ont fait référence, le sont à l'intérieur de leur propre pays. La recherche de solutions à la question des déplacements internes fait partie des grands objectifs fixés par le Secrétaire général.

Ce matin même à New York, avec le Conseiller spécial du Secrétaire général sur la question, nous nous sommes entretenus avec les États Membres intéressés afin de chercher des solutions au problème des déplacements internes. Je félicite les États dont le territoire est le théâtre

23-32743 17/18

de tels déplacements et qui s'emploient à y remédier. Je remercie en particulier le Mozambique de sa déclaration à cet égard. J'espère me rendre bientôt dans le pays. Le Président m'a précisément invité pour étudier les moyens de régler la question des déplacements forcés lorsqu'ils ont lieu à l'intérieur d'un pays donné.

Beaucoup ont fait le lien, très juste, avec le climat. Le climat est un facteur de déplacement. Il y a déjà quelques années que je soulève le problème devant le Conseil. Ce qui intéresse directement les membres, bien sûr, tient dans le fait que les facteurs climatiques, lorsqu'ils s'ajoutent aux conflits, ou parfois même les créent, entraînent à leur tour des déplacements. Nous le voyons par exemple au Sahel. Nous le voyons dans la Corne de l'Afrique et dans bien d'autres endroits.

C'est la raison pour laquelle – et je salue la mention qu'en a faite la représentante des Émirats arabes unis à cet égard – nous espérons et osons croire que les déplacements liés au climat, qu'ils s'inscrivent ou non dans le cadre d'un conflit, seront inscrits à l'ordre du jour de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, notamment pour trouver les ressources nécessaires afin de traiter cet aspect particulier de la crise climatique.

Je tiens à le répéter, mais avec encore plus de force : le déficit financier auquel se heurtent beaucoup d'entre nous au sein de la communauté humanitaire, y compris le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), est dramatique. Au 31 octobre, soit deux mois avant la fin de l'année, nous n'avons toujours pas les 600 millions de dollars requis pour simplement faire notre travail. La somme réunie à ce stade est nettement inférieure au montant des ressources nécessaires. Ce n'est jamais arrivé, en tout cas pas depuis huit ans que j'occupe le poste de Haut-Commissaire. Je lance donc un vibrant appel aux capitales des membres du Conseil et à celles des autres États Membres pour que toutes viennent en aide aux organisations humanitaires, et en particulier au HCR.

Je me félicite que la représentante des Emirats arabes unis ait parlé des réfugiés rohingya au Bangladesh, ceux qui viennent du Myanmar. Les déclarations sont les bienvenues, mais nous avons besoin de fonds. Ce programme est gravement sous-financé, et nombre de nos donateurs n'y contribuent pas. Il me semble important d'avoir également cet aspect à l'esprit. Je remercie donc chaleureusement le Gabon de montrer l'exemple en

ne se contentant pas d'évoquer la nécessité d'un financement mais en contribuant directement à l'intervention au Soudan. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Pour terminer, je me fais l'écho de presque tous les membres, sinon la totalité d'entre eux, en soulignant à mon tour l'importance du Forum mondial sur les réfugiés, qui se tiendra à Genève en décembre. Je remercie la Suisse de l'organiser avec nous. Je remercie la France et le Japon de l'avoir tous deux convoqué, avec d'autres pays. Ce sera vraiment l'occasion pour les gouvernements, mais aussi d'autres acteurs, y compris, comme beaucoup l'ont indiqué, le secteur privé, les milieux universitaires, les organisations internationales et les institutions de développement, de se rassembler dans le cadre de ce qui est devenu, et qui est vraiment, le plus important forum mondial consacré à la question des réfugiés. J'espère que tous les membres pourront dépêcher des représentants de haut niveau pour ces discussions importantes, qui porteront sur maints aspects de la réponse à la crise mondiale des déplacements. Nous espérons qu'en parallèle, les membres du Conseil continueront résolument de chercher des solutions aux conflits, posant ainsi les bases nécessaires au travail de tous ceux et de toutes celles d'entre nous qui s'occupent des réfugiés et cherchent à les aider.

Le Président (parle en anglais) : Je remercie M. Grandi des précisions qu'il a apportées.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Avant de lever la séance, et puisque c'est la dernière inscrite au programme du Conseil pour le mois d'octobre, je tiens, au nom de la délégation brésilienne, à remercier sincèrement les membres du Conseil et le Secrétariat de tout l'appui qu'ils nous ont apporté. Ce fut assurément un mois chargé, mais nous avons su dégager un consensus sur plusieurs questions importantes dont le Conseil était saisi. Nous n'aurions pas pu y arriver seuls, ni sans le travail acharné, l'appui et le concours de toutes les délégations et des représentantes et représentants du Secrétariat, y compris les fonctionnaires des services de conférence, les interprètes, les rédacteurs et rédactrices de procèsverbaux de séance et le personnel de sécurité.

Alors que notre présidence touche à sa fin, je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation chinoise pour le mois de novembre.

La séance est levée à 13 h 45.